

Formes et pratiques du travail parlementaire

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9RFPTC

Contact(s)

- > Vincent Figureau
vfigureau@parisnanterre.fr

Présentation

L'enjeu de ce séminaire est de mettre en situation le plus possible les étudiants en leur demandant de réaliser toute une série d'exercices attendus de la part d'un collaborateur politique de haut-niveau : réponses à des courriers d'administrés, d'institutions ou d'associations, rédaction de questions orales ou écrites et d'amendements, préparation d'éléments de discours et de notes de travail. Ces pratiques peuvent aussi bien intéresser de futurs collaborateurs parlementaires que ceux d'élus locaux intervenant au sein d'une assemblée délibérante de taille plus modeste. Parallèlement, quelques séances visent à faire réfléchir les étudiants à ces pratiques politiques autour d'exposés classiques. Deux séances permettent enfin de rencontrer des collaborateurs présentant sur un mode très concret la question du travail politique en circonscription et celle de l'écriture quotidienne d'éléments de discours, d'entretiens et de communiqués de presse visant à valoriser l'action d'élus.

Évaluation

Une note d'exposé, un exercice écrit sur cas pratique réalisé en temps limité lors d'une séance du séminaire, une note orale globale de participation.